Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le 03/03/2026
ID : 007-210703435-20260302-DB_05_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT : ARDECHE 07

N° 5 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- **En exercice: 15**
- **Présents : 13**
- **Votants : 14**
- **Absents : 2**

De la COMMUNE DE VINEZAC
Séance du 2 Mars 2026 à 18 h 30

Date de convocation :
24 Février 2026
Date d'affichage :
3 Mars 2026

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :
M. LAURENT André

Présents : MM André LAURENT, Thierry DEBARD, Mmes Karine LADET, Odile BOISSIN, Laure VIELFAURE, Marie-Laure WESTERLOPPE, Brigitte MOULIN, Laurence TEIL, MM. Thierry BLANC, Guillaume GRASSET, Régis ARLAUD, Patrick REY et Guillaume LOPEZ.
Absents : M. Renaud MOULIN, M. Thomas INSELIN donne pouvoir à Mme Karine LADET
Secrétaire de séance : M. Guillaume LOPEZ,
Objet : Renouvellement demande autorisation d'un système de vidéoprotection
Le maire rappelle l'installation de caméras à l'intérieur et l'extérieur du bâtiment mairie et Signale que l'autorisation Préfectorale permettant l'exploitation d'un système de vidéoprotection arrive à échéance au mois d'avril 2026.
Le maire demande au conseil de renouveler l'autorisation.

Après délibération le conseil à l'unanimité, est favorable à reconduire l'autorisation et autorise le maire à déposer un dossier à la Préfecture.

Ainsi fait et délibéré, les JOUR, MOIS et AN que dessus.
Acte rendu exécutoire après le dépôt

Fait à Vinezac le 3 mars 2026
Le maire

MAIRIE DE VINEZAC 07 (Ardèche)

Le Maire,
André LAURENT